

**RÉSOLUTION N° 48**

**COMITÉ ASSIGNÉ : SANTÉ ET SÉCURITÉ**

**OBJET : ÉTABLIR UN PROGRAMME DE BOURSES POUR LE  
CENTRE D'EXCELLENCE DE L'AIP**

1 ATTENDU QUE le Centre d'excellence pour le traitement  
2 et la guérison de la santé comportementale de l'Association  
3 internationale des pompiers (AIP) a ouvert ses portes le 5  
4 mars 2017 en partenariat avec Advanced Recovery Systems  
5 (ARS) en tant qu'établissement de traitement  
6 comportemental unique pour les pompiers et leurs familles;  
7 et

8 ATTENDU QU'une installation de 15 acres comportant  
9 plus de 60 lits réservés aux patients a été construite  
10 juste à l'extérieur de Washington (District de Columbia); et

11 ATTENDU QUE cette installation a été créée en tenant  
12 compte de la conception des casernes et a été

13 construite afin que les pompiers se sentent chez eux; et

14 ATTENDU QUE chaque programme de traitement au  
15 Centre d'excellence pour le traitement et la guérison de la  
16 santé comportementale est appuyé par la recherche  
17 scientifique, où la santé des pompiers est la priorité grâce à  
18 l'appui des médecins, des membres de la famille et des collègues  
de l'AIP; et

19 ATTENDU QUE, de mars 2017 à janvier 2018, le Centre  
20 d'excellence de l'AIP a fourni un traitement à 165  
21 membres de l'AIP; et

22 ATTENDU QUE, de mars 2017 à janvier 2018, plusieurs  
23 membres de l'AIP se sont vu refuser l'admission au Centre  
24 d'excellence de l'AIP en raison d'un manque de couverture  
25 d'assurance médicale ou d'une incapacité à payer le  
26 traitement de leur poche; et

27 ATTENDU QUE le droit de tous les membres de l'AIP et  
28 de leurs familles à recevoir un traitement de santé  
29 comportementale de qualité devrait être un objectif appuyé  
30 par l'ensemble des membres; QU'IL SOIT PAR CONSÉQUENT

31 RÉSOLU que l'AIP établisse un programme d'aide  
32 financière pour l'accès au traitement du Centre  
33 d'excellence pour le traitement et la guérison de la santé  
34 comportementale de l'AIP; ET QU'IL SOIT ÉGALEMENT

35 RÉSOLU que ce programme d'aide soit administré par  
36 l'entremise de la Fondation de l'AIP;  
37 ET QU'IL SOIT ÉGALEMENT

38 RÉSOLU que la confidentialité de tout membre de l'AIP  
39 présentant une demande au programme d'aide financière  
40 du Centre d'excellence pour le traitement et la guérison de  
41 la santé comportementale de l'AIP  
42 soit protégée.

Présentée par : Pompiers professionnels de la Californie, A-5

Estimation des coûts : 5 cents et quart (0,0525 \$)

RECOMMANDATION DU COMITÉ :

DÉCISION DU CONGRÈS :